

bassin Rhin-Meuse

Utilisation des ressources et consommation d'eau

Des ressources en eau largement sollicitées

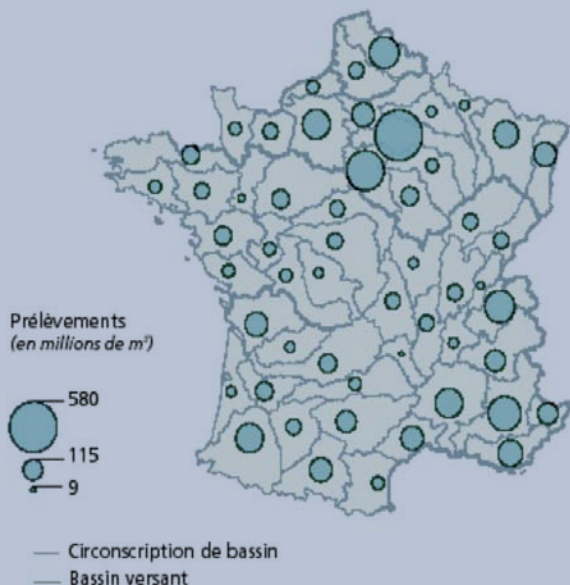
Dans le bassin Rhin-Meuse, les cours d'eau et les eaux souterraines sont sollicitées pour les besoins en eau potable, industriels et, dans une moindre mesure, agricoles.

Des ressources abondantes permettent d'y faire face, à l'exception de quelques situations particulières.

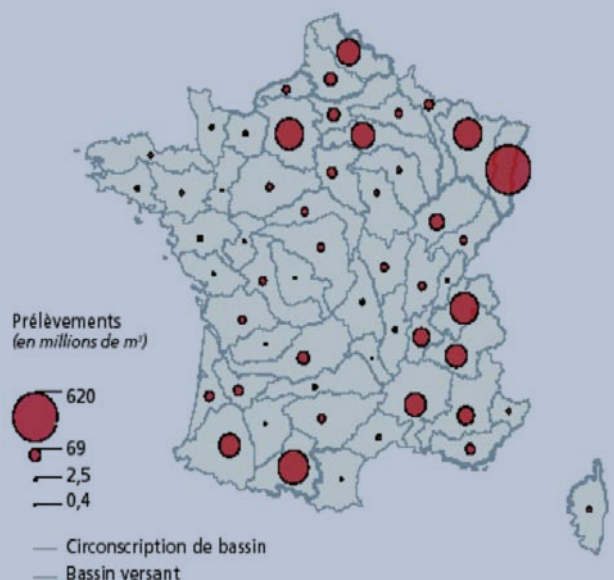
Les prélèvements peuvent avoir une influence lourde sur les débits ou sur le niveau des nappes. Les volumes d'eau prélevés dans le bassin pour l'alimentation en eau et pour l'industrie représentent une part significative des volumes prélevés en France.



Prélèvements d'eau pour l'alimentation
en eau potable en 2002 par bassin versant



Prélèvements d'eau pour l'industrie en 2002
par bassin versant



Les prélèvements se répartissent entre eaux de surface et eaux souterraines

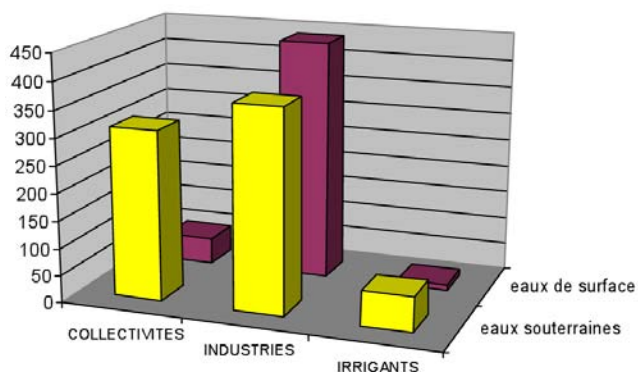
Les prélèvements industriels, hors énergie, représentent la grande majorité des prélèvements en eaux de surface. Plus des 3/4 de ces prélèvements sont faits par les 10 plus gros consommateurs.

L'essentiel des prélèvements pour l'alimentation en eau des populations du bassin est assuré à partir des eaux souterraines. Les prélèvements en eaux de surface sont moindres que ceux des industriels et ne concernent qu'une vingtaine de collectivités.

Les prélèvements agricoles sont très disséminés et peu importants, mais ces volumes sont presque totalement consommés. En eaux de surface, ces prélèvements concernent de petits ruisseaux en plaine d'Alsace. Ils peuvent donc entraîner des problèmes de débits à l'étiage.

La nappe d'Alsace est de loin la nappe d'eau souterraine la plus sollicitée. En Lorraine, c'est l'aquifère des Grès du trias. La surexploitation de cette nappe est une préoccupation forte dans la partie sud.

Répartition des prélèvements entre usagers et entre eaux souterraines et eaux de surface (en millions de m³ prélevés en 2007, hors prélèvement pour l'énergie)

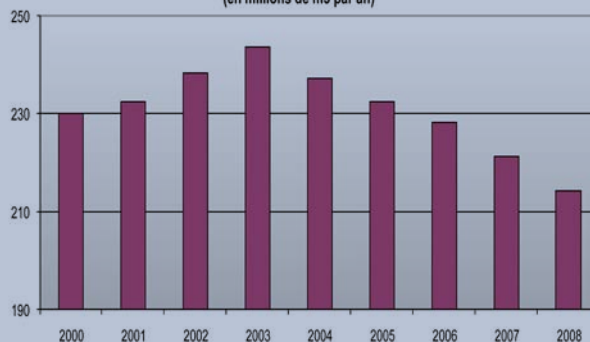


Source : AERM - 2008



Les prélèvements des collectivités ont tendance à baisser

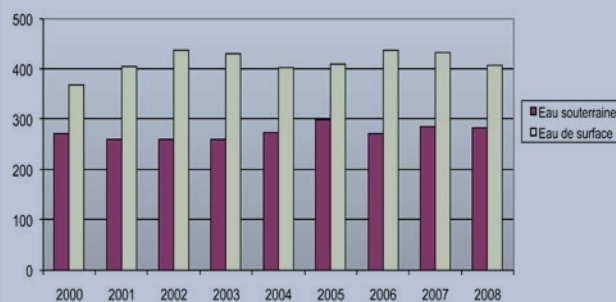
EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES PRINCIPALES COLLECTIVITES (en millions de m³ par an)



Source : AERM - 2010

Les 110 plus gros consommateurs prélèvent au total 215 millions de m³ par an en 2008, contre 245 millions en 2003, soit une réduction de plus de 10% et un rythme de 2% par an qui se poursuit.

EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS (en millions de m³ par an)



Source : AERM - 2010

Les 100 plus gros consommateurs industriels ont des prélèvements stables sur la même période.

La réduction de la consommation et la lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable

Réseaux d'eau potable : 25% de pertes en moyenne

Dans le bassin Rhin-Meuse, 360 millions de m³ d'eau sont prélevés tous les ans par les collectivités. Les réseaux de distribution d'eau potable (38 000 kilomètres) présentent des pertes de 25% en moyenne. Ces pertes peuvent atteindre plus de 50% par endroit. Estimées dans le bassin à environ 100 millions de m³ par an au total, elles correspondent à la consommation annuelle cumulée des villes de Strasbourg, Nancy et Metz.

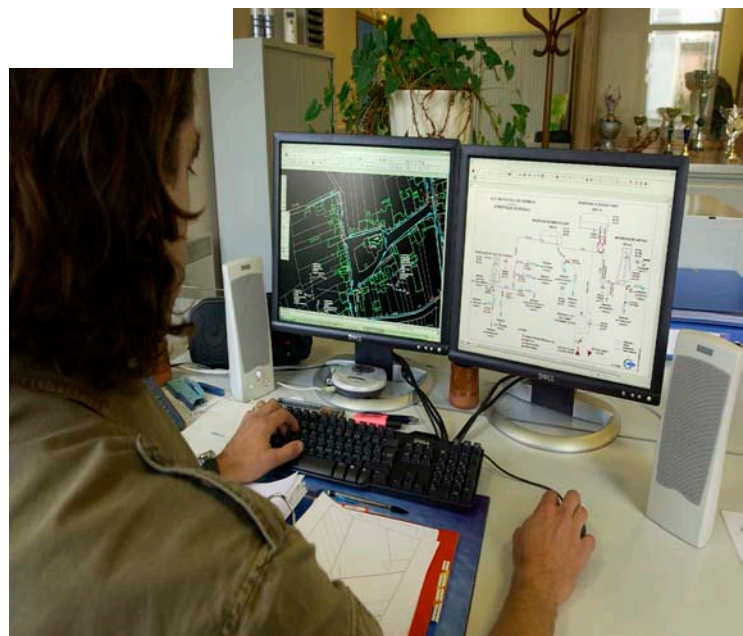
La diminution des pertes en eau au niveau des réseaux constitue donc un gisement de ressource en eau et in fine de réduction des coûts.

Des causes et des facteurs de risque multiples

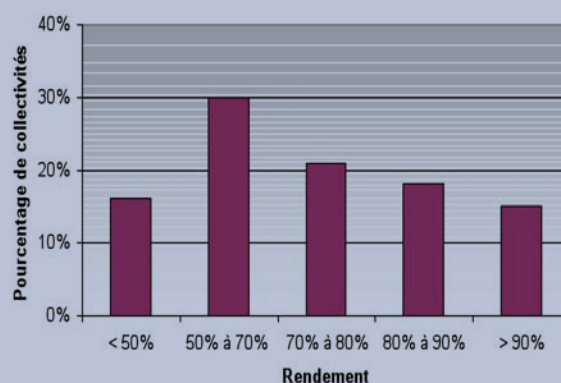
Les facteurs de risque de fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable sont multiples (conditions de pose, nature du terrain, qualité de l'eau, âge des conduites, environnement du réseau, branchement...). Ces fuites vont de quelques mètres cube par jour et par kilomètre de réseau à près de 15.

La perte caractérisée par l'écart entre les volumes mis en distribution et les volumes facturés (apprécié par le rendement dit « primaire ») provient aussi des quantités consommées sans comptage et non facturées (lutte contre les incendies, eaux de lavage du domaine public...).

Dans le bassin Rhin-Meuse, on estime que le rendement primaire moyen des réseaux de distribution d'eau potable est de l'ordre de 65 à 75%, ce qui est perfectible en regard d'un objectif affiché de 15% de pertes dans les grands réseaux urbains.



Répartition des valeurs de rendement primaire du réseau en pourcentage du nombre total de collectivités de moins de 2 000 habitants



Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse (aide au bon fonctionnement eau potable) - 2010

Pour les collectivités de moins de 2 000 habitants, le rendement moyen des réseaux d'alimentation en eau potable est de l'ordre de 70% en 2008, mais varie fortement d'un département à l'autre. Environ 2/3 des petites collectivités ont un rendement compris entre 50% et 90%.

Les dispositions du Grenelle Environnement

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi dite « Grenelle 2 ») intègre, pour préserver la ressource en eau, des dispositions incitant les collectivités à réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable.
(www.legrenelle-environnement.fr)

Le IX^{ème} programme d'activité de l'Agence de l'eau a d'ores et déjà instauré un accompagnement spécifique des collectivités pour les aider à réduire leurs pertes en réseaux.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

